

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2011/174 - Archives - 3225
Réutilisation d'informations publiques

Conformément à la délégation consentie par le Conseil Général par délibération n° CG/2010/33 du 21 juin 2010, dans le cadre de l'approbation des principes et des conditions de réutilisation d'informations publiques conservées par les Archives départementales du Bas-Rhin, délégation autorisant notamment la commission permanente à adapter et modifier le règlement général de réutilisation et ses annexes

La commission permanente du Conseil Général, sur proposition de son président :

- approuve le règlement général, joint en annexe de la présente délibération, portant sur les conditions de réutilisation des informations publiques produites et conservées par les Archives départementales du Bas-Rhin, après prise en compte des adaptations juridiquement nécessaires
- approuve les six licences-types annexées au rapport, après prise en compte des adaptations juridiquement nécessaires : licence de réutilisation d'informations publiques (commerciale ou non), pour un usage essentiellement interne ou privé, sans rediffusion d'images au public ou à des tiers ; licences de réutilisation commerciale / non commerciale avec diffusion publique d'images, avec/sans fourniture par le Département de fichiers numériques ; "licence clic" pour la réutilisation des informations figurant sur le site Internet des Archives départementales du Bas-Rhin.

Elle autorise par ailleurs son président à signer sur cette base, le moment venu, les conventions particulières portant licence de réutilisation, en application du règlement général et des tarifs adoptés.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55204-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/03/11